

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 81

Artikel: Souvenirs militaires de François Guélat de Porrentruy 1809-1811
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248945>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser

à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

Souvenirs militaires

DE

François Guélat de Porrentruy

1809-1811

(Suite)

Ne pouvant demeurer plus longtemps par la crainte fondée que notre absence, tant courte fût-elle, soit remarquée, nous décidâmes en conseil privé, qu'il était important pour nous de rejoindre au plutôt le détachement pour être à Besançon aussitôt que les camarades.

Nous partîmes le 3 avril vers une heure de relevée. Notre jeune frère Joseph Herménégilde nous fit la reconduite jusqu'au rayon kilométrique. Dans la soirée nous étions à Clerval. L'auberge principale du lieu se trouvait entièrement occupée par des gravilliers, (voituriers conduisant plusieurs chars attelés d'un seul cheval à la file l'un de l'autre.)

Parmi eux, était M. Mathieu avec un chargement de vins d'Arbois s'en retournant à Porrentruy ; il m'offrit place dans son cabriolet.

J'acceptai trop légèrement, car j'avais les pieds entamés, et j'étais rendu. Nos gens furent bien surpris de me revoir sitôt ; je comptais d'avance sur la production d'un certificat constatant l'état d'une santé délabrée, et que j'obtiendrais facilement. Je jouissais d'un repos avec tranquillité, objet de toute sorte d'attentions et de prévenances, quand j'en fus distrait tout à coup.

Le facteur apporta une lettre à mon adresse timbrée de Besançon, par laquelle mon frère

m'invitait à rejoindre le 37^e sans le moindre retard ; que ma présence était requise ; que si je différerais d'un jour je m'exposerais à passer comme réfractaire, et serais traduit au conseil de guerre ; que pour lui, il était cassé de son grade et mis à la queue de la compagnie. Néanmoins il se consolait de cette disgrâce qui ne serait que passagère.

M. Joly, naguère notre capitaine, goûtait avec sa chaste moitié les douceurs de la vie. Je fus le voir, lui conter ma position ; il me fit une lettre qu'il me chargea de remettre en personne.

Dans le courant de la journée, un ami de la famille envoya dire qu'il partait incessamment pour la Franche-Comté où ses affaires l'appelaient, et que j'aurais place à côté de lui sur son char-à-banc.

Nous arpentâmes le trajet de 18 bonnes lieues, et arrêtâmes à la Cloche sur le soir, c'était un dimanche, veille de foire. N'ayant pu loger, on entra en ville. Sur le pont levis de Battant, voyant passer de nos soldats, je leur demandai s'ils connaissaient un de leurs camarades, Guélat ; sur leur réponse affirmative, je les priai de le prévenir de mon arrivée ; que nous allions descendre de voiture au Cheval blanc chez M. Hauteville, place Bacchus.

Mon compagnon de voyage, dont j'ai regret d'avoir oublié le nom me quitta, malgré mes instances pour le retenir à souper. Je me mis à table en face d'un bon curé de campagne, nous causâmes quand mon frère parut à l'entrée de la salle, les bras tendus portant son regard de gauche à droite, disant : « Si mes galons ont disparu, les morceaux en sont bons » mots significatifs. Il se place à mes côtés et fait honneur au repas. Avant que de se quitter, il me dit : « François, si nous sommes bien, tenons-nous-y, peut-être ailleurs serions-nous pis » chanson en vogue de ce temps là.

tant de mystère que de péril, une jeune femme se tenait, silencieuse, dans une pièce voisine ; grâce à la porte à demi-brisée à coups de crosse dans quelque assaut précédent, elle pouvait entendre en partie ce qui se disait à côté.

Assise près d'une table, sur une vieille chaise de paille, elle demeurait accoudée, la joue appuyée sur une main ; mais l'éclat de son regard, sa poitrine haletante sous le fichu de mouseline croisé dans le corsage de brocart vert, l'expression énergique et fière de son charmant visage, tout en elle indiquait une âme brûlante de courage et de résolution.

L'ensemble de sa personne, son extrême jeunesse, sa beauté délicate, l'élégance riche et sévère de sa mise, tout décelait une femme du rang le plus élevé. La pureté de la race s'affirmait encore par la finesse des traits et l'extraordinaire petitesse des mains ; la vivacité des yeux en amande, d'un bleu délicieux, une magnifique chevelure dont aucune trace de poudre ne

Dès les six heures du matin, j'étais rendu au quartier d'armes, les sous-officiers étaient au rapport ; de suite après, on me fit entrer.

J'exhibai la missive en question au capitaine président M. Bossu, qui en prit lecture aussitôt ; ensuite il me présenta en termes modérés le cas fâcheux où je me trouvais placé, si l'on se conformait textuellement au code ; que pour lui, il restait persuadé de mon innocence ; que je n'avais pas eu l'intention d'abandonner l'aigle triomphante sous les ailes de laquelle j'avais vaillamment combattu ; qu'il y avait en outre des circonstances atténuantes, ne serait-ce que dans l'empressement que j'avais montré ; que tout considéré, il prenait sur sa responsabilité de ne me condamner qu'à 15 jours de salle de police.

J'inclinai la tête en signe d'adhésion, saluai et me transportai à la recherche de la clef déposée à la cuisine, d'où j'allai me constituer prisonnier.

Le verrou était à peine tiré que je devais recevoir des nouveaux venus, qui s'y faisaient mettre exprès à cause de moi ; à la fin de la journée, on pouvait en compter une douzaine.

On s'amusait à la drogue, un bout de bois fendu appliqué sur le nez, jeu burlesque que l'on intéressait de la bouteille qui circulait, au moyen d'une ficelle correspondant au dehors que l'on échangeait en renvoyant les vides contre de nouvelles, pleines de vins.

Quelques jours après, on eut l'ordre de se rendre à la citadelle : faute de bras pour transporter le matériel, j'y avais coopéré de bonne volonté, et harassé de fatigue je m'étais couché et dormais d'un profond sommeil, quand on vint me réveiller pour continuer ma détention éventuelle ; j'obéis.

La chambre où l'on me conduisit était composée d'un chalit avec une pailleasse et une couverture ; je m'étendis dessus et me relevai en

venait cacher la nuance blond cendré, un teint d'un rose transparent, achevaient d'en faire une des plus ravissantes créatures qu'on pût voir.

Cette jeune femme était la marquise de Lescure, si connue par le rôle héroïque qu'elle joua dans les guerres de la Vendée, par les terribles épreuves morales et physiques qu'elle supporta avec une admirable force d'âme, et dont elle fit plus tard le récit attachant dans ses « Mémoires » lorsqu'elle fut devenue marquise de Larochejaquelein.

Fille unique du marquis de Donnissan, sa famille l'avait mariée, à dix-neuf ans à peine, à son cousin, le jeune marquis de Lescure ; tous deux s'aimaient dès l'enfance. Mais cet amour s'était exalté chez la jeune femme par les périls au milieu desquels vivait son mari depuis qu'il s'était mis à la tête de l'insurrection vendéenne.

(La suite prochainement).

Feuilleton du Pays du Dimanche 2

L'anneau d'argent

Les visages assombris n'accusaient que trop la douleur de tous à la pensée du sacrifice de tant de nobles vies, sacrifice inutile jusqu'à ce jour, puisque la victoire, si chèrement disputée, leur avait encore échappé. Quelques avis s'élevaient cependant encore pour s'obstiner à continuer de suite et quand même la lutte. Mais Lescure ne céda point, y opposant la tranquille obstination qui était l'un des traits dominants de son caractère. Connaissant l'audace de son courage, son absolu mépris du danger, ses soldats songeaient que la situation devait être bien grave pour qu'il exigeât ainsi la retraite prompte, immédiate.

Pendant cette brève discussion, entourée d'au-